

GAZETTE CULTURE

DU COURS BASTIDE

NUMÉRO SPÉCIAL JUSTICE ET DROIT



Gaetano Gandolfi Allégorie de la Justice



LA GAZETTE

CULTURE

du Cours Bastide

50 Rue de Lodi,
13006 Marseille

Tél: 04 91 48 67 96

www.coursbastide.fr

Équipe de rédaction

Adriana Aniel

Adam Bozcurt

Armand Crouigneau

Anouk Dory-Lautrec

Lyna Elhimer

Sarah Guvenek

Lisa Hachani

Apolline Larchet

Tamara Martini

Naya Mawazini

Noé Perrot

et

tous les élèves de

6eme Tilleul

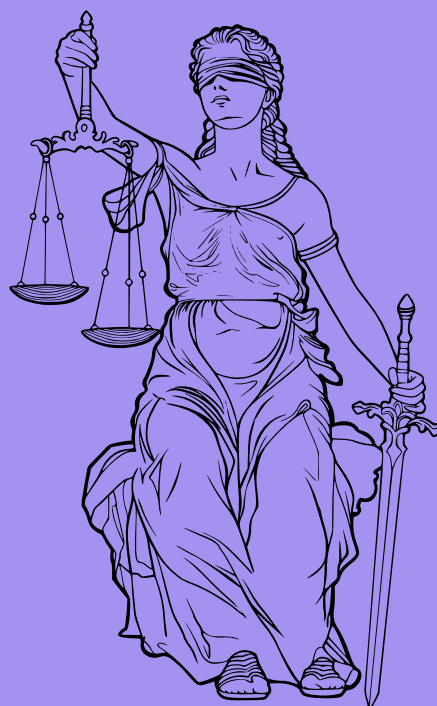
Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous sommes heureux de vous présenter le deuxième numéro de la Gazette Culture ! Cette fois-ci, nous avons choisi de consacrer ce numéro à la justice et au droit, toujours à travers le regard de la culture.

Vous y retrouverez des critiques de livres, films et séries autour de ce thème, ainsi qu'une playlist spéciale « justice » pour prolonger la découverte autrement. Ce numéro vous propose aussi le compte-rendu d'une audience, pour mieux comprendre ce qu'il se passe réellement dans un tribunal.

Les élèves de 6e Tilleul ont également réalisé une interview des réalisateurs du documentaire La Dent Creuse. Un échange intéressant, mené avec sérieux et curiosité, que nous sommes heureux de partager avec vous.

Nous espérons que ce nouveau numéro vous plaira et vous souhaitons une très bonne lecture.



Nos critiques films



Juré n°2 est un film réalisé par Clint Eastwood, sorti en 2024 et produit par Warner Bros Pictures.

Clint Eastwood, né en 1930, est un acteur et réalisateur américain majeur, connu pour ses films sur la justice et les dilemmes moraux. Ce film, réalisé en fin de carrière, prolonge ses thèmes sur la culpabilité et la responsabilité individuelle. L'œuvre s'inscrit dans la continuité de films comme *Mystic River*. À sa sortie, le film a été bien reçu par la critique, qui a salué sa tension et sa mise en scène sobre, tandis que le public a apprécié son suspense. Il est souvent considéré comme une œuvre marquante, voire testamentaire, du réalisateur.

Juré n°2 aborde le thème de la justice et du dilemme moral. Le film questionne la responsabilité individuelle et la difficulté de faire un choix entre vérité et intérêt personnel. L'histoire suit un homme appelé à être juré lors d'un procès pour meurtre, mais qui réalise peu à peu qu'il pourrait être lié à l'affaire. Pris dans un conflit intérieur, il doit décider s'il doit révéler ce qu'il sait ou se taire pour se protéger. Le récit installe une tension croissante et pousse le spectateur à s'interroger sur ce qu'il ferait à sa place. Ce suspense moral donne envie de découvrir comment le personnage va affronter les conséquences de son choix.

J'ai beaucoup aimé ce film, car il nous en apprend beaucoup sur les procès et sur le fait que, parfois, la vie n'est pas juste. Tout au long du film, nous suivons un juré qui fait des choix discutables. Nous pouvons observer cela grâce à l'acteur principal, Justin Kemp, qui se retrouve face à un dilemme : se dénoncer et risquer jusqu'à 30 ans de prison, ou bien ne rien dire et faire accuser un innocent, mais pouvoir rester avec sa famille. Tout au long du film, le suspense, savoir s'il va se faire arrêter ou s'il ne dira rien, est insoutenable.

Pendant toute la durée du film, je ne comprenais pas pourquoi il défendait le suspect alors qu'il ne voulait pas se dénoncer. Si Justin Kemp ne voulait pas être arrêté, pourquoi le défendait-il ? Et s'il voulait que la justice soit rendue, pourquoi ne s'était-il pas dénoncé plus tôt ? À cause de cela, l'avocate de l'accusation commence à se demander pourquoi Justin Kemp, ainsi qu'un autre juré, cherchent d'autres preuves alors que l'accusé semblait être un suspect parfait. Elle finit donc par trouver des preuves montrant que la voiture de Justin Kemp se trouvait sur les lieux le soir du crime. À ce moment-là, j'ai compris que Justin Kemp allait être dénoncé par l'histoire assez triste et injuste. Je pense qu'il ne mérite pas 30 ans de prison, mais en même temps, il est normal que ce soit lui qui soit condamné plutôt qu'un innocent.

Nos critiques films



Anatomie d'une chute est un film français réalisé par Justine Triet et sorti en 2023. Récompensé par la Palme d'Or au Festival de Cannes, il a connu un important succès critique et international. La réalisatrice, déjà remarquée pour ses précédents films centrés sur les relations humaines et les tensions de couple, confirme ici son intérêt pour les conflits intimes et les zones d'ombre des personnages. Avec cette œuvre, elle franchit une étape majeure dans sa carrière en proposant un film à la fois intime et universel.

Le film aborde le thème de la justice en explorant la complexité de la vérité. Il raconte l'histoire d'une femme accusée d'avoir tué son mari après sa chute mystérieuse de leur chalet en montagne. Lors du procès, les débats cherchent à déterminer s'il s'agit d'un accident, d'un suicide ou d'un meurtre. Peu à peu, l'intimité du couple est exposée devant le tribunal, révélant des tensions et des fragilités. Le spectateur est ainsi plongé dans un doute permanent qui rend le récit particulièrement captivant.

À notre sens, *Anatomie d'une chute* est un film puissant et intelligent, car il traite la justice avec subtilité. Sur le fond, il montre que la vérité judiciaire ne correspond pas toujours à une vérité absolue : le procès devient un espace où l'on interprète des faits, des paroles et des silences. Le film dissèque la vie privée des personnages, ce qui souligne à quel point la justice peut transformer l'intime en objet public. Le personnage principal est complexe et nuancé, ce qui renforce l'ambiguïté morale de l'histoire et oblige le spectateur à réfléchir plutôt qu'à juger hâtivement.

Sur la forme, la mise en scène est sobre et réaliste, ce qui accentue la tension dramatique. Les longues scènes de procès sont immersives et reposent principalement sur des dialogues précis et maîtrisés. Le rythme, volontairement lent, installe une atmosphère pesante qui correspond à la gravité du sujet. Le jeu des acteurs est remarquable et rend les émotions crédibles sans excès. Ainsi, par son traitement à la fois rigoureux et troublant, le film s'impose comme une œuvre marquante qui interroge profondément notre conception de la justice et de la vérité.

Adriana Aniel et Tamara Martini

Nos critiques films



Sorti en 1957, **Douze hommes en colère** est un film réalisé par Sidney Lumet et produit par la société MGM Television aux États-Unis. Sidney Lumet, né le 25 juin 1924 et mort le 9 avril 2011, avait 33 ans lors de la sortie de son premier long-métrage Douze Hommes en Colère. Son film obtint alors une forte reconnaissance et fut nommé pour 3 Oscars, devenant un classique du cinéma américain.

Douze Hommes en Colère est une œuvre à huis clos, où la parole est plus présente que les gestes. Elle nous raconte comment douze hommes désignés en tant que jurés d'assises d'une cour criminelle tranchent sur l'innocence d'un accusé de meurtre. La vie de l'accusé entre leurs mains, les hommes remettront en question différentes évidences du monde de la justice mais aussi eux-mêmes. Tandis que 11 hommes sont d'accord sur la culpabilité de l'accusé, le douzième apporte un nouveau point de vue...

Au début, le film peut être perçu comme ennuyant car c'est une œuvre à huis clos où la parole compte plus que les gestes. Néanmoins, même si ce n'est pas un film d'aventure, Douze hommes en colère contient un autre type d'action et une tension différente de celle attendue. Ce film nous montre comment la parole peut avoir un grand impact sur l'évolution de l'histoire et les pensées des personnages. Il met en avant comment l'être humain peut avoir de nombreuses manières de raisonner et de communiquer, tel que par son vocabulaire, ses gestes ou ses silences, et la manière dont l'humain peut s'ouvrir à de nouveaux points de vue quand les personnes qui les défendent apportent une logique et une conviction dans leurs paroles, tel un avocat alors que le personnage n'en est pas un. Ainsi, ce film nous plonge complètement dans la justice et dans le feu de l'action en nous montrant une scène de délibération et des raisonnements et arguments avec des tons de voix appuyés.

De plus, Douze hommes en colère est un film reflétant différentes problématiques actuelles de notre société, car plusieurs thématiques, aussi en rapport avec les personnages et l'accusé, sont abordées. En effet, le film traite du danger des préjugés, du rôle de la justice, des inégalités sociales, de l'effet de groupe, etc. Le message transmis par l'œuvre cinématographique est que l'être humain ne doit pas décider du sort de quelqu'un sans en être certain.

Nos critiques films



Le film **Nuremberg** de James Vanderbilt revient sur un moment historique majeur : le procès des dirigeants nazis après la Seconde Guerre mondiale.

C'est clairement un film à voir, surtout d'un point de vue historique. Il raconte très bien le déroulement du procès de Nuremberg, où les principaux responsables du régime nazi sont jugés pour crimes contre l'humanité. On comprend à quel point ce procès est inédit : pour la première fois, des dirigeants doivent répondre de leurs actes devant une justice internationale.

Le scénario est vraiment exceptionnel. On ne voit pas le temps passer et on est complètement plongé dans l'histoire. Le film joue beaucoup avec les émotions, entre tension, malaise et moments plus forts. J'ai aussi beaucoup aimé l'esthétique, notamment la présence de la fumée, très marquante tout au long du film. Ça crée une ambiance assez lourde, presque étouffante, qui correspond bien au sujet. Et évidemment, mention à Rami Malek : quel acteur ! Il apporte une vraie intensité et rend certaines scènes encore plus puissantes.

Mais au-delà du film, le procès de Nuremberg est essentiel à comprendre. Beaucoup d'accusés se défendent en disant qu'ils ont simplement obéi aux ordres. Pourtant, le tribunal affirme une idée nouvelle : suivre les règles ne suffit pas à justifier des actes inhumains.

Naya Mawazani



Nos critiques livres

Lorsqu'une loi est injuste, doit-on la respecter ou a-t-on l'exigence morale de l'enfreindre pour un idéal qui nous semble plus juste ? Telle est la question qui a fait couler l'encre pour écrire **Antigone**.

Inspiré de la tragédie grecque du même nom de Sophocle, Jean Anouilh écrit *Antigone* en 1944 sous l'Occupation, une période très marquée par les lois injustes et le dilemme résistance ou collaboration. Elle résiste à la censure allemande et est jouée pour la première fois le 6 février 1944 au Théâtre de l'Atelier. L'œuvre fut très bien accueillie, mais on suggère à Anouilh de retirer sa pièce après un rapport d'un officier allemand, disant que la pièce avait " un effet démoralisant sur les militaires qui s'y pressaient ".

Aussi démoralisante soit-elle, l'*Antigone* d'Anouilh est bien plus qu'une histoire : elle raconte le récit d'une jeune fille prête à défier le monde pour rester fidèle à elle-même.

Dans la ville de Thèbes, Créon, roi et oncle d'Antigone, décide de refuser la sépulture à son deuxième neveu pour cause de trahison. Mais Antigone, bien décidée à offrir à son frère les rites funéraires nécessaires pour accéder à l'au-delà, est résolue à l'enterrer, quitte à y laisser la vie...

Dans ce court livre d'une centaine de pages, à la fois accessible et étonnamment moderne, Anouilh arrive, avec l'héritage de Sophocle, à y glisser les principaux débats philosophiques tels que la place de l'honneur, du devoir, de la famille... La pièce est centrée sur un dialogue principal où s'affrontent bien plus que Créon et Antigone : on voit l'oncle et la nièce, mais aussi le roi et la rebelle.

Essayant au maximum de la sauver, Créon ne peut plus rien devant la détermination d'Antigone, qui est résolue que son devoir est de mourir en défiant l'autorité. Elle se borne à refuser les compromis, voulant vivre dans l'absolu, et malgré la noble cause qu'elle défendait au départ -la supériorité des lois divines aux lois humaines- elle s'enferme dans son vœu de " dire non". Elle ne se rend pas compte des conséquences qui ne toucheront pas seulement elle, mais aussi son entourage.

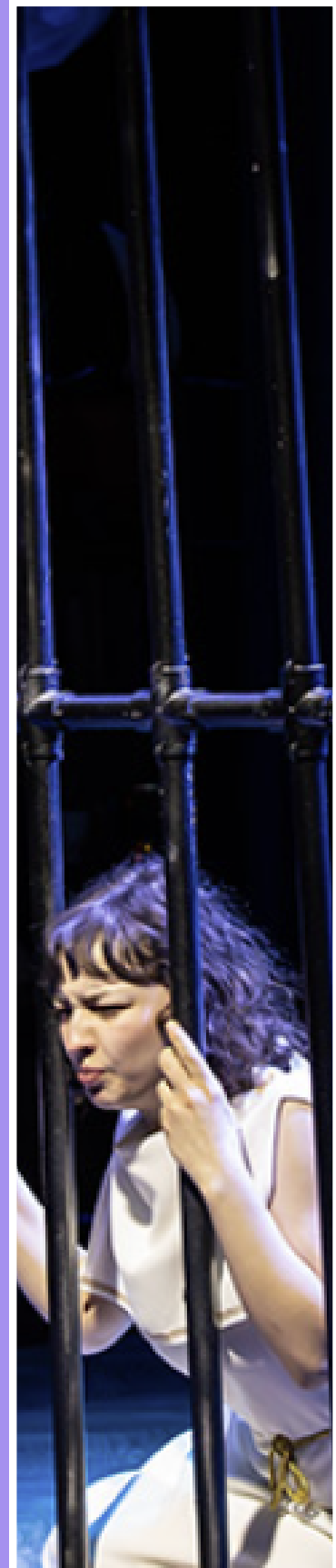
Plus j'avancçais dans ma lecture, plus je me suis rendu compte que le personnage qui me touchait, qui me donnait envie de le soutenir, n'était pas Antigone, mais Créon. Comparé à l'*Antigone* de Sophocle, où Créon est un roi tyrannique, dans celle d'Anouilh, il apparaît davantage comme un homme résolu au fait que son devoir est de guider son peuple, en laissant de côté son bonheur personnel.

Pourtant, malgré cela, il est difficile de trancher définitivement. Antigone, en dépit de sa détermination qui penche parfois plus vers l'obstination que vers l'héroïsme, mérite aussi d'être soutenue. Elle refuse de trahir ses valeurs, même si cela lui coûte la vie.

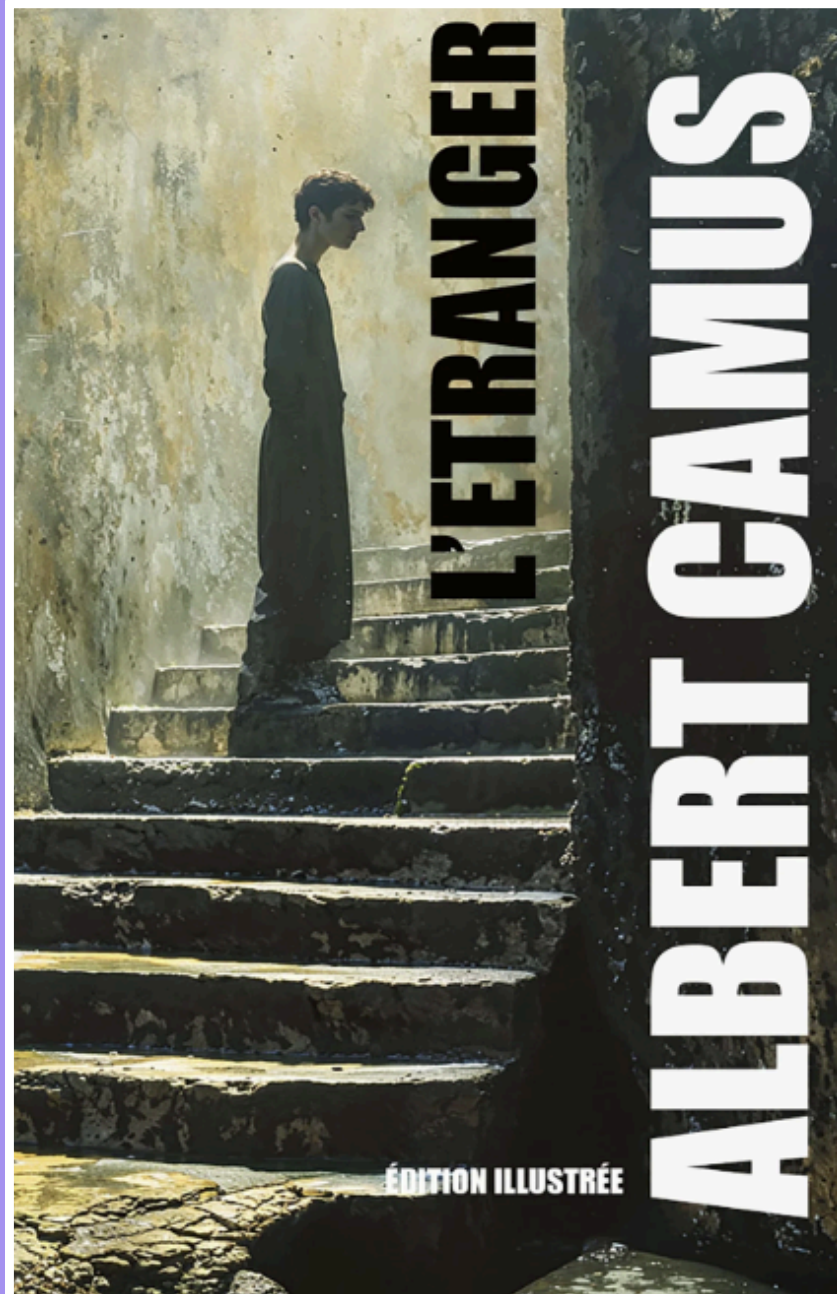
En tant que chrétienne, je pense sincèrement que si une loi importante allait à l'encontre de mes plus grandes valeurs, je ne pourrais pas rester silencieuse. Sans forcément défier la loi comme Antigone, je chercherais au moins à faire entendre ma voix pour défendre ce que je crois juste.

Ainsi, Créon représente l'adulte résigné au sort de la vie et Antigone la jeunesse inflexible et idéaliste, qui se bat pour ses idéaux et sa justice.

Même quatre-vingts ans après sa création, l'*Antigone* d'Anouilh continue de nous poser une question essentielle : jusqu'où sommes-nous prêts à aller pour défendre ce que nous croyons juste ?



Nos critiques livres



L'Étranger est le premier roman publié d'Albert Camus, paru en 1942. Dans ce classique de la littérature, on suit la vie de Meursault, un homme vivant à Alger.

Le livre s'ouvre ainsi : "Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas. J'ai reçu un télégramme de l'asile : "Mère décédée. Enterrement demain. Sentiments distingués." Cela ne veut rien dire. C'était peut-être hier." Dans ce célèbre passage, on distingue une écriture saccadée, des faits énoncés sèchement qui évoquent parfaitement la personnalité de Meursault. À la mort de sa mère, ni larme ni tristesse, lui fume une cigarette devant sa dépouille. Il reprend ensuite sa vie, rencontre une femme à laquelle il semble totalement indifférent. Ses voisins viennent le voir pour parler de leurs problèmes, chercher une épaule. Lui, il écoute, sans trop d'attention, mais il aide. Puis quelques jours plus tard, à la plage, il tue un homme de quatre balles.

Un procès a alors lieu, au terme duquel il sera condamné à mort. Cependant, ce n'est pas le meurtre qu'on va lui reprocher ici, mais son comportement, celui d'un personnage cynique. On lui reproche de ne pas avoir pleuré à l'enterrement de sa mère, de ne pas avoir joué le jeu des apparences. On lui reproche d'être sincère, et même lorsqu'on lui propose le repentir, il répond qu'il ne croit pas en Dieu et ne cherche pas à se défendre. À travers ce tribunal décrit comme un théâtre où chacun joue un rôle, Meursault reste honnête envers lui-même, et cela dérange. Cela va à l'encontre de la doctrine sociale, car dans un monde où tout repose sur des illusions, la réalité peut très vite devenir insupportable. Mais doit-on faire de Meursault un martyr pour autant ? Oui, il est sincère, mais est-ce que ce n'est pas justement ça le problème ? Refuser de jouer le jeu, n'est-ce pas, au fond, une autre manière de disparaître ? Car sans masque, il n'y a pas de bal.

On perd cette possibilité de se laisser rêver, même une seconde.

Noé Perrot



Nos critiques livres

Le Procès est un roman de Franz Kafka, écrit en 1914 et publié en 1925, un an après la mort de son auteur, par les soins de son ami et exécuteur testamentaire Max Brod, qui passa outre la volonté de Kafka de voir l'œuvre détruite. Ce geste de désobéissance fidèle nous a légué l'un des textes fondateurs de la modernité littéraire, dont la filmographie des adaptations compte notamment la version magistrale d'Orson Welles (1962) et celle, plus confidentielle, de David Hugh Jones (1993).

Kafka transpose dans cet ouvrage son regard acéré sur les mécanismes d'un pouvoir anonyme et impénétrable, sur la condition d'un homme pris dans les rouages d'une machine judiciaire sans visage. Dès sa publication, le roman s'impose comme une œuvre dérangeante, inclassable, dont la résonance ne cesse de croître au fil des décennies, jusqu'à donner naissance à l'adjectif « kafkaïen », entré dans toutes les langues du monde.

Un matin ordinaire, Josef K., employé de banque respectable, est arrêté sans qu'aucune raison ne lui soit fournie. On ne lui lit aucun chef d'accusation, on ne lui désigne aucun juge. Pourtant, le processus judiciaire est enclenché, irrésistible et opaque. K. tente alors de comprendre, de se défendre, de trouver une issue : il consulte des avocats, approche des magistrats, rencontre des femmes mystérieuses gravitant autour du Tribunal. Mais plus il cherche à pénétrer les arcanes de cette justice invisible, plus il s'enfonce dans un labyrinthe sans issue, jusqu'à un dénouement aussi brutal qu'inéluctable.

Le Procès mérite pleinement son statut d'œuvre majeure, tant par la maîtrise de sa construction que par la profondeur de son propos. Sur le fond, le roman explore avec une acuité saisissante des thèmes d'une universalité absolue : la culpabilité diffuse qui ronge l'être sans s'attacher à aucune faute précise, l'absurdité des institutions qui perpétuent leur propre logique indépendamment de toute justice réelle, et la solitude radicale de l'individu face à un pouvoir qui ne se laisse jamais saisir. Ces vertiges existentiels expliquent pourquoi le roman touche aujourd'hui encore des lecteurs de toutes générations et de toutes cultures, bien au-delà du contexte austro-hongrois qui l'a engendré. Le personnage de Josef K. incarne avec une précision glaçante cette double nature de l'homme moderne : à la fois convaincu de son innocence et taraudé par un sentiment inexplicable de culpabilité. Sa dégradation progressive, d'homme sûr de lui à un être dépossédé de lui-même, constitue une trajectoire aussi fascinante qu'insupportable.

L'œuvre s'avère d'une richesse interprétative inépuisable. Josef K. est un personnage remarquable dans sa banalité même : ni héros ni martyr, il est l'homme ordinaire par excellence, ce qui rend sa perte d'autant plus vertigineuse. Kafka lui refuse toute grandeur tragique : K. ne comprend pas, ne grandit pas, ne se transcende pas. Il s'épuise. Ce choix, apparemment cruel, est en réalité d'une lucidité implacable sur la nature du pouvoir bureaucratique, qui ne détruit pas dans la violence mais dans l'usure. Certes, on pourrait reprocher au roman certaines obscurités, certaines digressions qui ralentissent l'avancée du récit. Mais ces résistances participent précisément à l'identité de l'œuvre et à sa logique profonde. Loin d'être des défauts, ces zones d'ombre constituent la signature même de Kafka, et expliquent son emprise sur des générations de lecteurs, de philosophes, de psychanalystes et de cinéastes.

Le Procès est avant tout un réquisitoire silencieux contre une justice qui a oublié pourquoi elle existe. Kafka ne dénonce pas un tribunal corrompu, ni un système brutal, il fait bien pire : il décrit une justice devenue pure mécanique, indifférente à l'innocence comme à la culpabilité, étrangère à toute vérité humaine. Josef K. ne périt pas victime d'une injustice, il périt victime de l'absence même de justice. C'est là le vertige propre à Kafka : nous faire comprendre que le pire n'est pas d'être mal jugé, mais de ne jamais l'être vraiment. Un avertissement littéraire d'une lucidité glaçante, plus actuelle que jamais.

Lyna Elhimer





Nos critiques livres



« Les grandes plaidoiries des ténors du barreau » Matthieu Aron

Le procès de Patrick Henry (1977) – La plaidoirie de Robert Badinter:

Les faits et ce qui est reproché :

En janvier 1976, Patrick Henry enlève le petit Philippe Bertrand, 7 ans, à la sortie de son école à Troyes. Il réclame une rançon à la famille. Après des recherches actives, l'enfant est retrouvé mort, caché sous le lit de Patrick Henry dans une chambre d'hôtel. Il est inculqué pour enlèvement, demande de rançon et assassinat. À l'époque, la France est sous le choc et la majorité des gens souhaite qu'il soit condamné à mort. Robert Badinter, l'avocat, a plaidé contre la mort en elle-même plutôt que pour celle de l'accusé.

Son discours a convaincu les jurés de ne pas voter la peine capitale, ce qui a sauvé Henry et a permis l'abolition de la peine de mort en France quatre ans plus tard.

Le procès d'Outreau (2004) – La plaidoirie d'Éric Dupond-Moretti

Le contexte et ce qui est reproché :

C'est une immense erreur judiciaire où plusieurs personnes ont été accusées à tort d'avoir fait partie d'un réseau pédophile international, et d'avoir agressé sexuellement des enfants dans une famille à Outreau (commune en France). Éric Dupond-Moretti défendait Roselyne Godard, l'une des accusés à tort qui avait fait 3 ans de prison préventive. (surnommée "la boulangère dû à son métier "). Il a montré que les accusations n'étaient pas fondées et a mis en avant les erreurs du juge d'instruction qui n'avait cherché que des preuves à charge.

Mon avis:

Ce qui m'a vraiment marqué dans ces deux procès c'est à quel point la justice peut agir de manière légitime (si on se tient à la loi de l'époque), mais aussi de manière complètement injuste, selon moi.

Badinter n'a pas plaidé l'innocence de son client, comme on aurait pu penser, (impossible au vu des preuves) mais il a fait passer son client comme victime et les juges comme criminel. Il a dit aux jurés : « Moi je vous dis : si vous le coupez en deux, cela ne dissuadera personne.» (donc que ce serait inutile de le condamner à mort) En tant qu'élève, on apprend que la loi doit être la même pour tous surtout que là, on est face à l'un des pire crime possible : tuer un enfant.

Ce qui m'a marqué chez Dupond-Moretti, c'est sa colère. Contrairement à Badinter qui est très calme, Dupond-Moretti utilise sa voix pour contredire les certitudes du juge. Sans aucune aide, il a réussi à obtenir l'acquittement et a révélé la plus grande erreur judiciaire du XXIe siècle.



Les récits de Naya

« Les pires crimes au monde ne sont pas commis par ceux qui enfreignent les règles, mais par ceux qui les respectent. ». Cette phrase de Banksy peut paraître choquante au premier abord. On a toujours appris que respecter les règles était une bonne chose. Pourtant, elle pousse à réfléchir.

Dans l'histoire, certaines lois ont été profondément injustes. Des personnes ont commis des actes graves tout en respectant parfaitement les règles en place. Elles ne faisaient "qu'obéir", mais les conséquences étaient bien réelles. Aujourd'hui encore, dans certains conflits internationaux, notamment au Moyen-Orient, chaque camp affirme agir selon le droit ou la légitime défense. Pourtant, les situations restent très complexes et souvent tragiques.

Cette citation ne dit pas qu'il faut tout désobéir, mais qu'il ne faut pas suivre les règles aveuglément. Elle rappelle que la justice ne dépend pas seulement des lois, mais aussi du regard critique qu'on porte sur elles.

À la fin du XIXe siècle, une affaire va profondément marquer la France : **l'affaire Dreyfus**. En 1894, Alfred Dreyfus, capitaine dans l'armée française, est accusé d'avoir transmis des informations secrètes à l'Allemagne. Sans preuves solides, il est condamné et envoyé au bagne à vie sur l'île du Diable.

Très vite, des doutes apparaissent. L'enquête est fragile, certains documents sont douteux, mais surtout, Dreyfus est victime d'un fort antisémitisme présent dans la société française de l'époque. Parce qu'il est juif, beaucoup le considèrent comme suspect, presque coupable d'avance.

L'affaire prend alors une dimension énorme. La France se divise en deux camps : les dreyfusards, qui défendent son innocence, et les antidreyfusards, qui soutiennent l'armée. Des intellectuels comme Émile Zola dénoncent publiquement l'injustice avec son célèbre « J'accuse », ce qui va faire basculer l'opinion. Ce qui est frappant dans cette affaire, c'est que la justice ne cherche pas toujours la vérité. Elle cherche parfois à protéger une institution, ici l'armée, quitte à condamner un innocent. Il faudra attendre 1906 pour que Dreyfus soit finalement réhabilité.

Aujourd'hui encore, cette affaire reste un symbole fort. Elle rappelle que la justice peut être influencée par les préjugés, notamment le racisme ou l'antisémitisme, et qu'il est essentiel de toujours garder un regard critique.

Naya Mawazani

Ma journée au Tribunal judiciaire



L'affaire la plus marquante de la matinée concernait un homme d'environ trente ans. Il était jugé pour une agression très violente qui s'est passée vers l'église des Réformés. D'après ce que la juge a expliqué, l'homme a attaqué quelqu'un en pleine rue avec une machette. La police l'a arrêté très vite après l'agression, et il avait encore les mains pleines de sang. Quand il a pris la parole, le prévenu était très nerveux. Il a essayé de dire qu'il n'avait pas voulu faire de mal, qu'il avait « paniqué » parce qu'il croyait que des gens allaient s'en prendre à lui. Mais le procureur a tout de suite rappelé que l'arme était très dangereuse et que l'homme avait déjà été condamné plusieurs fois par le passé. À la fin, le juge ne l'a pas cru. Il a été condamné à deux ans de prison ferme. Il est reparti tout de suite avec les policiers pour aller en prison (mandat de dépôt).

Ensuite, il y a eu le cas d'un jeune homme qui s'était fait attraper pour un vol dans un magasin de vêtements sur la Canebière. Il avait essayé de partir sans payer, mais les agents de sécurité l'ont bloqué à la sortie. Le jeune a expliqué à la barre qu'il n'avait plus un sou et qu'il avait besoin de vêtements pour s'habiller. Son avocate a essayé de dire que c'était par nécessité parce qu'il était dans une situation très difficile. Mais le tribunal a expliqué que, même si c'est dur, on n'a pas le droit de voler les commerçants. Il a eu une peine de prison avec sursis, ce qui veut dire qu'il ne va pas en prison s'il ne recommence pas, mais il a maintenant une trace dans son dossier.

Enfin, j'ai vu une affaire de voisins qui se détestaient à cause du bruit. Un couple qui habitait au-dessus d'une autre famille faisait des fêtes tout le temps, avec de la musique très forte et des cris jusqu'au matin. Les voisins qui ont porté plainte étaient là. Ils ont expliqué qu'ils ne pouvaient plus dormir et que leur vie était devenue un enfer à cause de ça. Ils avaient essayé de leur demander d'arrêter gentiment, mais le couple ne voulait rien entendre. La police a dû se déplacer plusieurs fois. Les accusés disaient que c'était juste « pour s'amuser », mais le juge a rappelé que tout le monde a le droit d'être tranquille chez soi. Le couple a été condamné à payer de l'argent aux voisins pour les embêtements causés.

Cette matinée au tribunal m'a montré que la justice doit gérer des situations très différentes : des agressions graves, des vols par manque d'argent ou même des disputes entre voisins qui finissent mal. On voit bien que chaque geste a une conséquence et que le tribunal est là pour remettre de l'ordre.

Interview des réalisateurs du documentaire La Dent Creuse

Alors que le procès en appel du drame de la rue d'Aubagne se tiendra à Marseille du 2 novembre au 19 décembre 2026, près de huit ans après l'effondrement des immeubles qui a coûté la vie à huit personnes, cette nouvelle étape judiciaire ravive les enjeux de mémoire, de justice et de responsabilité autour de cette tragédie. À cette occasion, nous proposons de revenir sur cet événement à travers l'interview de Nicolas Serve et Oriane Ciantar Olive, auteurs du documentaire La dent creuse, réalisée par les élèves de la classe de 6ème Tilleul dans le cadre du cours d'Histoire-géographie de M. Trabut. Le film, qui donne la parole aux habitants et aux proches des victimes, s'inscrit dans un travail de mémoire essentiel et interroge les conséquences humaines et sociales du mal-logement à Marseille.



Interview des réalisateurs du documentaire La Dent Creuse

Les élèves de 6^{ème} Tilleul : Concernant votre parcours, vous êtes d'abord photographe, à quel âge vous êtes-vous intéressé à la photographie ?

Nicolas Serve : J'ai commencé à m'intéresser à la photographie vers l'âge de 17 ans. À l'origine, j'avais envie de créer, mais je ne savais pas dessiner, donc la photographie s'est imposée comme un moyen d'expression. J'ai débuté avec un appareil argentique, et peu à peu, c'est devenu une passion puis un métier. Depuis, je n'ai jamais arrêté de photographier, notamment en travaillant sur des sujets sociaux et documentaires.

Les élèves de 6^{ème} Tilleul : Quelles études avez-vous faites pour devenir photographe ?

Nicolas Serve : Je n'ai pas fait d'études de photographie à proprement parler. J'ai suivi un bac littéraire, puis une école de journalisme. Mon parcours s'est construit progressivement, surtout grâce à la pratique, aux rencontres et aux projets. Dans ce métier, on apprend en permanence, en observant, en expérimentant et en travaillant sur le terrain.

Les élèves de 6^{ème} Tilleul : Êtes-vous journaliste ou documentariste ?

Orianne Ciantar Olive : Je suis un peu des deux. Mon parcours m'a amenée à travailler comme journaliste, notamment dans la presse, mais aussi comme documentariste. Les deux métiers sont complémentaires : ils consistent à enquêter, à recueillir des témoignages et à raconter des histoires réelles, mais avec des formats différents.

Les élèves de 6^{ème} Tilleul : Quelle est la différence entre le documentaire et le journalisme ?

Orianne Ciantar Olive : Pour moi, il n'y a pas vraiment de différence fondamentale. Dans les deux cas, on travaille à partir du réel, avec des témoignages, des images et des faits.

Nicolas Serve : La différence tient surtout au temps et à la forme. Le journalisme est souvent plus immédiat, il répond à l'actualité, alors que le documentaire permet de prendre du recul, de travailler sur une durée plus longue et de construire un récit plus approfondi. Mais dans les deux cas, il s'agit de transmettre une information et de donner à comprendre une situation.

Les élèves de 6^{ème} Tilleul : Qu'aimez-vous dans ces deux métiers ?

Nicolas Serve : J'aime ces métiers parce qu'ils permettent de rencontrer des personnes, de découvrir des réalités différentes et de donner la parole à ceux qu'on n'entend pas toujours. Ce sont aussi des métiers qui permettent de voyager, mais surtout de s'engager sur des sujets importants et de raconter des histoires humaines.

Interview des réalisateurs du documentaire La Dent Creuse

Les élèves de 6^{ème} Tilleul : Pourquoi avoir réalisé un documentaire sur le drame de la rue d'Aubagne ?

Nicolas Serve : J'ai réalisé ce documentaire parce que ce drame m'a profondément marqué. L'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne a provoqué un choc très fort à Marseille. Il m'a semblé essentiel de documenter cet événement, de garder une trace et de permettre aux personnes concernées de témoigner.

Orianne Ciantar Olive : Il y avait aussi le sentiment que tout n'avait pas été dit. Certaines voix n'étaient pas entendues, notamment celles des habitants et des proches des victimes. Le documentaire permet justement de prendre le temps d'écouter ces récits et de construire une mémoire collective.

Les élèves de 6^{ème} Tilleul : Quels sentiments avez-vous ressentis après ce désastre ?

Nicolas Serve : J'ai ressenti beaucoup de sidération et de colère. C'est difficile d'accepter qu'un tel événement puisse se produire dans une grande ville comme Marseille.

Orianne Ciantar Olive : J'ai aussi ressenti de la tristesse et une profonde injustice. Derrière ce drame, il y a des vies brisées, des familles touchées et des habitants qui ont perdu leur logement. Cela pose aussi des questions plus larges sur le mal-logement et les responsabilités des institutions.

Les élèves de 6^{ème} Tilleul : Qui sont, selon vous, les coupables de cette catastrophe ?

Nicolas Serve : Je pense qu'il n'y a pas une seule personne coupable. C'est plutôt une accumulation de responsabilités.

Orianne Ciantar Olive : Plusieurs acteurs sont concernés : certains propriétaires, des experts, mais aussi des institutions qui n'ont pas suffisamment réagi malgré les alertes. Ce drame met en lumière des dysfonctionnements dans la gestion du logement et de la sécurité des bâtiments.

Les élèves de 6^{ème} Tilleul : Serez-vous présents lors du procès à l'automne 2026 et pourquoi ?

Nicolas Serve : J'essaierai d'être présent si c'est possible, car c'est une étape importante pour comprendre les responsabilités et faire avancer la vérité.

Orianne Ciantar Olive : Même si nous travaillons sur d'autres projets, il est essentiel de continuer à suivre cette affaire. Le procès fait partie du processus de mémoire et de justice, et il peut aussi permettre de compléter le travail documentaire si de nouveaux éléments apparaissent.

Les élèves de la 6^{ème} Tilleul

La playlist Justice et droit



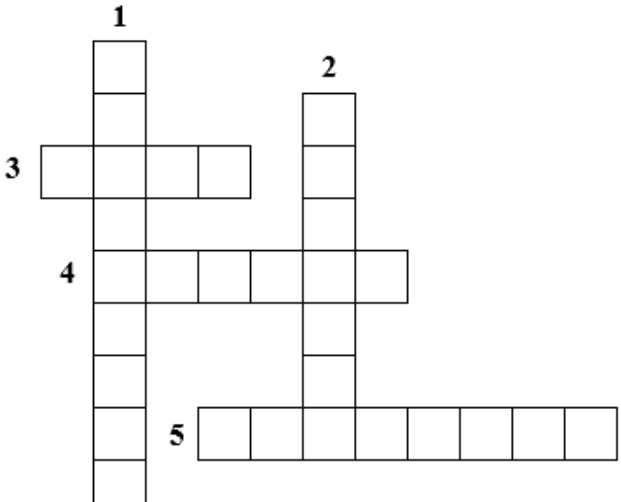
La Rumeur a marqué l'histoire du rap français par son écriture soignée. Photo Aida

À travers cette playlist, vous retrouverez un ensemble de musiques françaises, anglaises ou encore espagnoles. Chacune de ces musiques est engagée et dénonce les injustices dans la société. Une musique, « L'assassin assassiné », permet de se pencher sur la question de la peine de mort et des erreurs judiciaires. « Le jugement » de Diam's, Kery James, La Rumeur, Lino, Kazkami et Tunisiano exprime, à travers un clip réalisé dans un tribunal, les injustices du système judiciaire, les préjugés envers les personnes issues des quartiers populaires et les abus possibles de la police, en montrant qu'un homme peut être condamné à cause de son passé plutôt que des faits. Bonne écoute !

<https://open.spotify.com/playlist/5ICXEXYkG8hwILKsR5mrIn?si=8ecbba60215f4c93>

Armand Crouigneau

A vous de jouer !

<p>A</p> 	<p>1 = agent du <u>Ministère de la justice</u> chargé d'aider les jeunes délinquants 2 = il reçoit et rédige les actes 3 = magistrat du siège qui a le pouvoir de trancher un litige 4 = personne qui informe ses clients sur leurs droits et leurs obligations. Il les défend devant la justice. 5 = personne qui met en forme les décisions et qui assiste le juge lors de l'audience</p>
---	--

Les références culturelles de ce numéro

Juré n°2, Clint Eastwood, 2024, Warner Bros. France

Anatomie d'une chute, Justine Triet, 2023, Le Pacte

12 Hommes en colère, Sidney Lumet, 1957, MGM Studios

Nuremberg, James Vanderbilt, 2025, Sony Pictures Classics, drame historique, 2h28.

Antigone, Jean Anouilh, 1944, La Table Ronde, Prix indicatif 7 €

L'Étranger, Albert Camus, 1942, Folio – Gallimard, Prix indicatif 8 €

Le Procès, Franz Kafka, 1925, Folio – Gallimard, Prix indicatif 9 €

Les Grandes Plaidoiries des ténors du barreau, Matthieu Aron, 2010, Pocket, Prix indicatif 9 €

La Dent creuse, Nicolas Serve, Hazem El-Moukaddem et Orianne Ciantar Olive, France, 2025, 47 min, documentaire

La solution des mots croisés

A

1
E
D
C
A
T
E
U
R

2
N
O
T
I
R

3
J U G E

4
A V O C A T

5
G R E F F I E R

1 = agent du Ministère de la justice chargé d'aider les jeunes délinquants
2 = il reçoit et rédige les actes
3 = magistrat du siège qui a le pouvoir de trancher un litige
4 = personne qui informe ses clients sur leurs droits et leurs obligations. Il les défend devant la justice.
5 = personne qui met en forme les décisions et qui assiste le juge lors de l'audience

Gazette Culture du Cours Bastide



Banksy Lady Justice Black Pride